

**Fèt' Kaf** : si j'avais pu choisir mon prénom, c'est celui-là que j'aurai choisi. À l'image des Africains, qui ont fait de l'abréviation Fête Nat. du 14 juillet un prénom au même titre que les saints du calendrier, la Fèt' Kaf est la commémoration de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, le 20 décembre 1848.

Je vis le jour en 1936 et comme je ne pouvais pas choisir mon prénom, j'accepte celui que ma mère a choisi pour moi. Je m'appelle donc Julien.

Le cafre (kaf) est le Réunionnais d'origine africaine ou malgache. Le jour de la Fèt' Kaf, tous les Réunionnais sont supposés faire la fête, car avec le métissage, ils ont tous plus ou moins un arrière grand-père ou une lointaine aïeule malgache venus travailler dans le café, la canne à sucre ou autres plantations. Ce n'est ni un déshonneur ni une honte de le reconnaître. Je me rappelle que, lorsque j'étais enfant, cette idée ne m'effleurait même pas. Je voyais des gens de toutes origines et pour moi ils étaient tous pareils. Le regard de l'enfant est un regard pur. Puis à l'adolescence, on se pose des questions. Pourquoi suis-je comme je suis plutôt qu'autrement ? Je regardais alors les familles et j'essayais de comprendre pourquoi les différences existent. En creusant, je m'aperçois que mon île au départ était déserte et je m'intéresse alors à cette histoire, à ce métissage qui s'est installé. Je me dis que, finalement, si j'existe, c'est parce que toute cette Histoire est à la base du peuplement de l'île. On n'ira pas jusqu'à remercier ceux qui ont fait venir sur l'île des millions d'esclaves plutôt que les laisser mourir sous le régime de dictateurs

Africains ou de famine. Mais cependant je me dis que si ces Malgaches, Africains et autres engagés n'étaient pas venus et n'avaient pas travaillé aussi courageusement, le métissage ne se serait pas fait, l'économie de l'île n'aurait pas été ce qu'elle fut, celle de la France non plus. Lorsque j'étais enfant, je ne savais pas ce que c'était la Fêt' Kaf. Le 20 décembre n'était pas célébré de la même façon, voire : pas célébré du tout. Avant la commémoration officielle, on entendait ici ou là, dans le voisinage, quelques voix qui osaient hurler un "Vive la liberté". Mon père maintes fois en avait fait autant, d'après ce que m'a dit Judith, ma soeur aînée.

Les divers recensements faits à l'époque répartissaient les esclaves par races ou nations, ainsi on sait qu'en 1735, il y avait 3855 Malgaches, 725 Africains, 487 Indiens et 1503 créoles c'est-à-dire des esclaves nés dans la colonie. On sait aussi qu'en 1674 il y eut 58 esclaves, en 1714 : 633 et le nombre continua d'augmenter pour atteindre un pic en 1830 soit 70927. En 1848, le nombre était redescendu à 62151 à Bourbon, le nom de La Réunion de l'époque. D'après des recherches et d'après ce que j'ai pu recueillir auprès des anciens, mes ancêtres, Gustave et Josépha, vécurent leur enfance et adolescence fin des années 1750, début 1760. Les parents de Gaston et de Viviane avaient connu l'esclavage et l'on peut supposer qu'il y avait déjà métissage à cette époque car on notait la présence de Malgaches, d'Africains et d'Indiens sur l'île dès 1735. Gaston et Viviane naquirent au début des années 1770. À cette époque, les infrastructures étaient pratiquement inexistantes. Il fallait marcher pendant des jours sur des sentiers pour aller d'un point de la côte à un autre ou d'un cirque à l'autre.

Mes arrières grands-parents paternels, Joseph et Virginie avaient été esclaves jusqu'en 1846. Ils firent le passage d'un siècle à un autre avec l'espoir d'un monde moins

rude, plus humaniste et plus libre. Ils avaient côtoyé des gens libres et des esclaves. En 1830, alors qu'ils avaient une trentaine d'années, ils retrouvaient leurs amis autour des débits de boissons qui étaient tenus par des esclaves ou des libres à l'emplacement actuel du quartier du Camp-Magloire. Ils faisaient la fête et étaient bruyants ; cela ne plaisait pas trop aux autorités qui ont fini par décider de la fermeture de ces établissements.

Après 1848, Gustave est devenu bateleur. L'industrie du batelage avait débuté vers 1825. Le transport des denrées se faisait par la mer entre La Possession et Saint-Denis. À cette époque la ville de Saint-Paul était la plus riche et la plus habitée grâce aux activités du quartier de La Possession. Il y avait la culture de la canne à sucre et des cultures vivrières. C'était un véritable grenier pour l'île : graines, fruits, légumes, sucre, gibier, poissons, bestiaux, volailles... On y trouvait de tout en abondance. La Ravine des Lataniers et ses vergers produisaient des oranges, des mandarines de Chine, des citrons, des dattes, des avocats, des raisins, du muscat et des mangues. Ancien quartier de Saint-Paul, la ville exista seulement à partir de 1890. Après 1853, Gustave travailla à la sucrerie située entre la Rivière des Galets et la Ravine-à-Marquet. À partir de 1855, la ville connut une décadence économique. La canne à sucre était abandonnée. Il n'y avait plus de cultures vivrières ni d'élevage. L'exode se fit vers d'autres communes où l'agriculture était devenue plus importante, ou vers le port.

Germain, mon grand-père, vit le jour en 1848. Son épouse Augustine, elle, vit le jour dans le même quartier en 1850. Les projets de port et de chemin de fer faisaient leur petit bonhomme de chemin dans le cerveau des politiques et des industriels. Les travaux débutèrent en 1879 et finirent en 1882. Le chemin de fer allait desservir Saint-Benoît dans l'Est, Saint-Pierre au Sud en passant par

Saint-Denis au Nord. Germain allait souvent se balader du côté du pont à l'embouchure de la Ravine-à-Jacques. Des amis de ses parents travaillaient au Lazaret de La Possession et de temps en temps il allait leur rendre visite. Il aimait bien écouter toutes les histoires venues d'ailleurs, cela le faisait rêver. Le pont avait été fait pour faciliter l'accès direct des engagés Indiens puis Chinois, des bateaux jusqu'au Lazaret. Ce dernier était formé par deux bâtiments, l'un à La Possession et l'autre à la Grande-Chaloupe, quartier coincé entre et au pied des falaises qui s'étendaient d'un côté vers Saint Denis et de l'autre vers La Possession. Ces bâtiments avaient été construits aux alentours de 1863 pour accueillir les engagés qui devaient, obligatoirement, rester là en quarantaine pendant une dizaine de jours avant de partir sur les plantations. Une partie de la population locale était embauchée en tant que garde, cuisinier ou personnel soignant. Les corvées de bois et d'eau se faisaient avec l'aide des engagés. C'était un espace d'accueil, un lieu de rencontre entre plusieurs communautés. Un espace, où, pendant dix jours, l'on ressassait des souvenirs d'un pays qu'on n'allait plus revoir pour se remplir de nouvelles images et se forger un avenir qui faisait encore partie de l'inconnu. Un avenir qui prenait forme petit à petit d'après ce que disaient les uns et les autres, d'après les nouvelles fraîches que ramenaient les personnes qui allaient conduire les engagés sur le terrain. Des nouvelles de l'aide cuisinier qui les avait tant fait rire, de la jeune fille qui avait pleuré toutes les larmes de son corps à son arrivée. Des nouvelles de l'autre qui faisait de la voyance ou encore de celui-là qui se disait prêtre Indien. L'adaptation se faisait tant bien que mal. Il fallait apprendre une nouvelle langue et se faire comprendre au plus vite. La vie s'organisait et continuait au rythme des allers et venues des bateaux, des intendants et commandeurs qui venaient pour engager les nouveaux venus.

Mes grands-parents paternels, Germain et Augustine, étaient nés de parents libres. L'abolition de l'esclavage avait eu lieu au moment où leurs parents étaient en âge de procréer. Ils habitaient alors ce quartier de Saint-Paul. Certains s'étaient reconvertis en travailleurs émancipés pour les anciens propriétaires terriens. D'autres s'étaient retirés sur les hauts de l'île pour savourer complètement leur indépendance vis-à-vis des patrons. Loin des plantations, ils pouvaient enfin laisser libre cours à leur imagination. Ils devinrent barbiers, cireurs de chaussures, vendeurs de fruits et légumes, ferblantiers, cordonniers, forgerons, porteurs de lait, bateliers, dockers... Les femmes tressaient les fibres de vacoas pour en faire des paniers ou des nattes. Elles faisaient de la couture ou de la broderie et allaient vendre leurs travaux, à pied, de quartier en quartier.

Romuald et Joséphine, nés en 1892, eurent six enfants. Moi, Julien, je vis le jour alors que mes parents étaient déjà bien avancés en âge. Je fus un vieux rêve comme on disait à l'époque. Joséphine et Romuald ne m'avaient pas laissé le temps de grandir et d'apprécier leur compagnie. Ils n'y étaient pour rien. Ils avaient échappé à l'esclavagisme. Ils avaient échappé de justesse à l'épidémie de grippe espagnole emmenée sur l'île par ceux qui revenaient de la guerre 14-18, mais n'avaient pas résisté à la vague de paludisme qui ravagea l'île, tel un raz-de-marée, pendant des années.

Le paludisme et la malnutrition faisaient rage à l'époque. Les familles défavorisées, les plus fragiles, étaient les victimes privilégiées de ces épidémies. La nourriture était constituée de racines de manioc, de cambare (type igname), de fruits de l'arbre à pain, de brèdes. Mot originaire du portugais « brédos » qui signifie herbes à manger. Ces derniers étaient une préparation faite avec les feuilles et cœurs de comestibles de plantes telles que cresson, citrouille, chou chou, morelle, chou de chine, lastron,

songe, mafane, baba-figue (fleur de bananier)... Ils se consommaient en bouillon ou en fricassée avec un peu d'oignons, de l'ail, du sel et du poivre qu'on faisait revenir dans l'huile ou de la graisse de porc. Ils accompagnaient le riz de Madagascar. Après 1926, l'île cessa d'importer du riz de la grande île mais dû s'approvisionner de façon coûteuse en Birmanie et en Indochine. Le maïs et le soso (bouillie de maïs) firent alors leur apparition dans l'alimentation des créoles et prirent la place du riz auprès des brèdes, viandes et poissons séchés. Les conditions de vie entre les deux guerres mondiales avaient été des plus difficiles. C'était encore la période coloniale, la départementalisation arriva beaucoup plus tard. La mortalité infantile était toujours aussi forte.

Mes parents avaient heureusement été épargnés jusqu'à ma naissance, sinon je n'aurais pas été là pour vous raconter notre histoire. Ils s'étaient rencontrés en 1922. Ils avaient alors une trentaine d'années. Judith, ma sœur aînée naquit en 1926. N'ayant aucun moyen de contraception, ma mère n'avait rien pu faire d'autre que de nous accepter tous les six.

J'ai grandi dans une ville située au bord de l'Océan Indien, dans l'Ouest de l'île. J'étais très jeune à la mort de mon père et de ma mère. Cela ne me laissait guère la chance de vivre une adolescence comme les autres. Je me sentais frustré du point de vue affectif et relationnel. Je n'ai pas pu discuter et échanger des points de vue avec eux, leur demander leur avis sur beaucoup de choses, comme j'aurais voulu le faire. J'aurai aimé avoir des détails sur leur propre vie, sur leurs souvenirs d'enfance... Judith, ma sœur aînée, qui a dix ans de plus que moi, me parlait de temps en temps d'eux et des années de la jeunesse des parents. Les anecdotes qu'elle m'a racontées venaient directement de mes parents. Je lui en voulais quand même, parfois, à ma sœur aînée, d'avoir pu passer

plus d'années que moi auprès de mon père et de ma mère, et surtout de ne pas avoir eu l'idée de leur poser les questions qui me seraient venues à l'esprit à propos de mes aïeux. Mais seulement voilà : son éducation et la mienne avait été faite différemment. Il ne fallait surtout pas poser les questions qui fâchent et les questions auxquelles on n'avait pas de réponses exactes. Il fallait en fait ne pas poser de question du tout sous peine de recevoir une bonne raclée ou une punition. Il ne fallait pas importuner les adultes. Il ne fallait pas se mêler des histoires qui ne concernaient pas les enfants. Il fallait rester dehors à jouer avec les autres « marmailles ». Il fallait surtout se taire et grandir avec ce sentiment de peur, d'insatisfaction, du vide laissé par la rupture et l'obligation d'oublier le passé...

Le fait de perdre mes parents à l'adolescence m'a, après tout, permis de poser des questions à droite et à gauche. J'étais seul, il était tout à fait naturel que je pose plus de questions que d'autres. Je n'avais pas à faire face au silence qu'avaient mes parents devant d'éventuelles questions d'une sœur aînée. Les parents n'avaient pas forcément réponse à tout ! C'était mon histoire et cela me concernait. Je m'accrochais par nécessité au peu auquel j'avais accès pour essayer de me forger un passé qui resterait à jamais gravé dans les mémoires.

Il n'y avait pas beaucoup de médecins. L'espérance de vie était courte. Mes parents se guérissaient par les plantes. C'était la tradition que d'aller voir le « tisaner » pour lui expliquer les douleurs ou autres maux afin qu'il puisse conseiller telle ou telle plante. Les recettes avaient été transmises par les anciens de Madagascar ou de l'Inde. Les plantes et les tisanes avaient été amenées par les voyageurs qui avaient un sens aigu du risque et un sacré instinct de survie. Il était coutume de trouver du thym, du romarin, de l'ayapana et autres plantes médicinales dans les jardins ou en pots chez les créoles. Lorsque j'étais nourrisson, ma maman avait dû avoir recours aux « tisa-

nes tambaves » pour me purger, comme le faisaient alors toutes les mères. Elle utilisait pour cela du « ti carambol, de la vavangue, du poc-poc, du galabert, de l'huile d'olive et de l'huile de ricin ». La transmission de la connaissance des plantes et de leur usage se faisait oralement. Les proportions tournaient autour de trois ou sept feuilles qu'il fallait plus ou moins faire bouillir. Parfois, il fallait aussi ajouter à ces breuvages quelques prières. On ignorait totalement la toxicité des feuilles ou écorces utilisées. Aussi, certaines mères ont pu être malencontreusement à l'origine de la mort de leur nourrisson sans le savoir : en faisant une décoction trop forte, en utilisant trop de feuilles et peut-être pas suffisamment de prières. Je l'avais échappé belle !

Les scientifiques ne s'étaient pas encore penchés sur la question. De nos jours, nous savons que l'huile de ricin est très toxique et qu'il ne faut plus l'utiliser, de même pour le poc-poc.

Pour les problèmes de digestion, l'ayapana était très apprécié. Pour combattre la grippe ils prenaient une infusion de citronnelle. Le faham, orchidée sauvage des forêts, soulageait les problèmes de circulation sanguine et le bétel marron les états bilieux. Les fleurs jaunes apaisaient les règles douloureuses. Il y avait peu d'hôpitaux et pas de maternité. Les femmes accouchaient à la maison en présence d'une sage-femme ou chez cette dernière dans des chambres aménagées pour l'occasion.

Ma mère nous avait tous allaités. Pour inciter la lactation elle prenait des infusions de fenouil. Cette infusion donnait un bon goût au lait. Il était tout à fait naturel d'allaiter un enfant jusqu'à un an voire même deux ans. C'était plus ou moins un moyen de contraception. Aussi, il y a deux ans d'écart entre chacun de nous.

Mon père, beau cafre sérieux de taille moyenne, était un ferblantier courageux. Bien que sa clientèle était nombreuse, son salaire restait maigre. On lui commandait des

arrosiers, des lampes à pétrole, des grègues (cafetières à filtre), des ustensiles de cuisine, de la décoration pour les maisons... Il avait l'art de travailler la tôle. Il avait un atelier chez lui. Il n'avait pas de loyer à payer, ni de facture d'eau ou d'électricité ; les enfants grandissaient, il fallait une case plus grande et de plus en plus d'argent pour les nourrir.

Ma mère commença à travailler un an avant ma naissance. Elle devint femme de chambre chez les Lamotte, descendant des premiers propriétaires terriens de l'Ouest. Chez eux, il n'était pas question de parler créole. Ma mère s'était initiée, tant bien que mal, à la langue française. Elle n'était jamais allée à l'école. Les parents qui savaient plus ou moins lire, veillaient à ce que leurs enfants aient une éducation comme eux-mêmes l'avaient reçue, chez eux, en lisant la bible. Les garçons les plus chanceux allaient dans les écoles où enseignaient des religieux. On disait alors : aller chez les frères ou chez les soeurs.

À la maison, ma sœur aînée gardait les plus petits sous l'œil plus ou moins attentif de mon père qui faisait un boucan d'enfer en tapant et cognant sur ses œuvres d'art. De temps en temps il lui arrivait de cogner sur sa main et l'on pouvait alors l'entendre sortir des jurons – « jurer la maman » – comme dans toutes les langues, la mère ou la sœur, faisaient toujours partie intégrante de ces noms d'oiseaux.

À ma naissance, Germaine, fille cadette des Lamotte, avait demandé à ma mère de devenir ma marraine. J'avais pris l'habitude, dès ma plus tendre enfance, d'aller avec elle à son travail. De toute façon, comme elle me nourrissait au sein, je devais rester avec elle. Je baignais quotidiennement dans un univers où la langue maternelle était le Créole et un autre où le Français était de rigueur. Les trois filles de la demeure s'amusaient à jouer à la poupée en se servant du poupon joufflu que j'étais. Ma mère pouvait ainsi vaquer tranquillement à ses occupa-

tions tout en contribuant à la formation de futures mamans.

Mes parents furent usés par des années de labeur et de maladie. Le quinquina ne parvenait plus à guérir du paludisme comme il l'avait fait jadis. Mon père ne supporta pas la mort de ma mère et la suivit deux ans plus tard. Elle avait pris soin de s'assurer que s'il leur arrivait malheur, nos marraines respectives puissent être en mesure de nous adopter. Un de mes frères et mes trois sœurs avaient été placés chez des tantes dans une ville voisine. Mon frère Jean était chez des pêcheurs qui habitaient le même quartier que ma famille d'accueil. Les maisons étaient isolées, la population du village n'était pas très dense. Le milieu social des deux familles étaient différents. Aussi, nos familles ne se fréquentaient pas.

Nous n'avions jamais été scolarisés. Il n'y avait pas beaucoup de contrôles, pas même d'allocations familiales.

Le système politique inchangé depuis 1825 fut modifié par la Loi de départementalisation de 1946\*. Le gouverneur Capagorry laissa sa place au préfet Paul Demange en août 1947. Des structures administratives en faveur de la santé et de l'aide sociale allaient faire leur apparition. Il fallait beaucoup de temps pour que la machine se mette en route et fonctionne d'une façon efficace. Les moyens financiers ne suivaient pas. Je ne bénéficiais donc d'aucun avantage.

En 1948, pour les enfants de 12 ans, rien n'avait changé. Il fallait faire des petits boulots et apprendre à gagner sa vie. On commençait par être apprenti chez des maçons, des menuisiers, des agriculteurs... Les filles se mariaient tôt. Il fallait rapidement prendre ses responsabilités.

Cette année-là, un cyclone très violent passa sur l'île à 300 Km/h et fit 165 morts. Des systèmes d'alertes cycloniques ne furent instaurés qu'en 1950. En se branchant sur radio Saint-Denis, la population pouvait enfin savoir à l'avance qu'un cyclone approchait et qu'il fallait prendre